RESTITUTIONS INTERMÉDIAIRES DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Étude de mise en œuvre du SCoT

Communauté des Communes de la Haute Saintonge

Espace de vie de Saint-Aigulin La Roche Chalais

Jeudi 31 Mars 2022

Cittànova : Maurine Lantheaume et Manon Dubreil

CDCHS: David Erb

Elu référent : Vincent Badie IDE : Julien Marchand

Présents []

Déroulement de l'atelier

- 1. Introduction par M. Badie et David Erb pour un point sur la démarche
- 2. Présentation de l'État Initial de l'Environnement par IDE
- 3. Présentation du diagnostic territorial par Cittànova
- 4. Temps d'échange autour des enjeux du territoire

1. Introduction par M. Lefèvre et, David Erb

La présentation est introduite par un rappel de la démarche globale d'étude de mise en œuvre du SCoT et du rôle de chacun. Il s'inscrit dans un diagnostic de territoire à l'échelle des espaces de vie tels que définis dans le SCoT, afin d'affiner les perceptions et enjeux de chaque espace de vie. Le but de cette réunion est d'aboutir à une hiérarchisation des enjeux pour chacun des espaces de vie.

2. Présentation de l'EIE

La présentation de l'État Initial de l'Environnement est faite par le bureau d'étude IDE. Il fait réagir les élus sur certains points :

- Sur La Barde il n'y a plus de carrière en fonctionnement, et il y en a une sur Saint-Martin-de-Coux
- La remobilisation de la carrière sur Saint-Martin de Coux est en cours, c'est un dossier en cours avec la DREAL
- A la Genetouze : en cours de réalisation du PLU, l'espace naturel géré par la CDCHS est intégré, une problématique car un projet de photovoltaïque. Le Pôle mécanique, propriété de la communauté de commune, se développe sur les communes de la Genétouze et du Fouilloux. Le chemin qui va du circuit jusqu'à l'église pourrait être utilisé pour mettre en place un parcours, comme à Montguyon le long du Mouzon avec des petits panneaux éducatifs sur la biodiversité.
- A Boscamnant, on est en milieu rural, le nombre d'exploitants diminue, on est plus en milieu forestier qu'en milieu rural. Nos terres sont pauvres et ne facilitent pas l'installation de nouveaux agriculteurs
- Les carrières sont des gisements importants, l'inventaire est important. Il y a une gestion autour de ces carrières. Il y a une compensation écologique sur la carrière avec un conservatoire d'espace naturel (géré par la région) sur la commune de Saint Martin de Coux
- Des difficultés à gérer le déboisement pour les maires, face aux exploitations privées et à des parcelles très morcelées. Les maires n'ont pas la compétence pour agir sur les initiatives privées. Les coupes rases sont aussi un problème par rapport à la dégradation du paysage.
- La compétence carrière n'est pas aux maires. Un schéma aujourd'hui à l'échelle de la Charente Maritime, et sera dans le futur à l'échelle de la région.
- Avec la nouvelle RT, les propriétaires sont obligés de faire des études de sols depuis 2022
- Explication de la différence entre le PPRIF et la zone d'aléa : PPRIF impose une réglementation selon un zonage. La zone d'aléa informe sur les localisation des risques (porté à connaissance). Si la commune se situe en "aléa", il est possible de faire une analyse précise sur les risques dans le cadre d'un document d'urbanisme.
- Le risque radon : un produit volatile radioactif qui est naturellement dans le sol
- Concernant la géothermie : un potentiel, mais un coût des installations et des études qui est trop important et est un frein. Une installation qui pourrait tout de même s'amortir.

- Pour le PLU de la Genetouze : il faudrait définir les zones sur lesquelles le photovoltaïque pourrait s'installer, ce qui est difficile à prévoir sur les prochaines années. On a mis les projets dont on a déjà connaissance, mais si il y a de nouveaux projets, on est obligés de refaire des démarches administratives. Si tout le territoire est possiblement en PV, on peut donner des filtres et des contraintes, par exemple pour préserver le paysage ou les cônes de vue.
- Sur le photovoltaïque : un vrai potentiel ici, et une volonté un dynamique sur la CDCHS
- Concernant les énergies renouvelables, il y a un besoin d'accompagnement les communes dans la réalisation des projets (aides financières, ingénierie)
- Au sein du diagnostic il sera nécessaire d'aborder davantage le TEPOS et la politique énergie

3. Présentation du diagnostic territorial

La présentation du diagnostic territorial est entrecoupée d'interventions des élus :

- Concernant l'armature territoriale

La commune de Coutras joue un rôle important pour l'espace de vie. Globalement, l'espace de vie est très tourné vers la Gironde.

- Concernant l'attractivité du territoire et les dynamiques démographiques

L'attractivité du territoire (solde migratoire positif depuis les années 2000) est principalement dûe à une situation économique favorable et au développement de la mobilité : le cadre d'avis attire et le foncier est moins cher en Gironde. Concernant l'emploi, il y a un nombre important d'emplois locaux (grâce à l'hôpital de Boscamnant entre autres). De plus, la mobilité professionnelle vers les grands pôles d'emplois (libourne, coutras, bordeaux) est facilitée avec la ligne de train et la proximité de la D674.

Les élus ont constaté que beaucoup de personnes viennent s'installer sur le territoire pour y passer leur retraite, ce sont généralement des personnes aisées.

Concernant la vie associative

Malgré une vie associative dynamique sur la commune de Saint Aigulin, il y a de moins en moins d'associations vivantes sur l'espace de vie, le dynamisme se perd car les personnes souhaitent de moins en moins faire du bénévolat.

- Concernant la couverture en services de santé

C'est un enjeu fort pour le territoire qui doit être appuyé au sein du diagnostic.

- Concernant les emplois locaux sur la commune de La Génétouze

Le nombre d'emplois sur la commune surprend. Il y a beaucoup d'entreprises individuelles, c'est historique et du à cet isolement, chacun se débrouille, les auto entrepreneurs s'installent.

- Concernant les zones d'activité de Saint-Aigulin

Son extension est prévue mais on attend depuis 3-5 ans. La zone est viabilisée mais il n'y a pas de bâtiments. Il devait y avoir un hôtel d'entreprises mais pour l'instant le projet est en attente. Par contre le PLU prévoit une extension de la zone d'activité à la Genétouze.

Concernant les friches

L'usine Besson fils a été réhabilitée et il y a 2 entreprises dedans. La zone d'activité qui pourrait accueillir de nouvelles entreprises sur Saint-Aigulin se situe juste à côté. La seule friche est celle de l'usine de chamotte, un secteur à enjeu car elle possède un accès direct avec la voie de chemin de fer avec un quai de chargement.

- Concernant l'agriculture

Un des élus présents précise que les activités agricoles ont été maintenues sur le territoire en partie grâce à la présence d'industries, un nombre important d'agriculteurs travaillaient également en tant qu'ouvrier dans les usines. Le déclin de l'industrie et celui de l'agriculture sont liés.

Le fait qu'il y ai plus d'éleveurs sur cet espace de vie s'explique par la qualité de la terre, il s'agit de terres sableuses qui ne sont pas riches.

L'élevage est en déclin et globalement les éleveurs sont en difficulté,, le cours du lait baisse régulièrement.

Concernant les logements sociaux

Les chiffres du diagnostic concernant les logements sociaux doivent être mis à jour car beaucoup de ces logements ont été vendus, une quarantaine de logements va être amenée à disparaître (habitat 17 et la SEMIS qui vendent 20 logements chacun). De plus, en 2016 plusieurs logements sociaux ont été détruits. Il existe également des bailleurs privés qui louent des logements sociaux mais qui ne sont pas déclarés comme tel.

Concernant la vacance

Les données de l'INSEE ne sont pas représentatives, il faudrait intégrer les données de l'inventaire qui est en cours de réalisation sur l'intercommunalité. Beaucoup d'autorisations d'urbanisme ont été déposées depuis 2018, qu'il s'agisse de rénovation ou de construction, la production de logement paraît dynamique.

- Concernant la création de circuits de randonnée

Il y a une volonté forte des communes de développer l'offre de sentiers de randonnée. Il existe de nombreux sites potentiels, cependant les communes ont besoin d'accompagnement et de coordination pour ce travail d'inventaire. Un des élus évoque la piste de faire appel à l'office de tourisme pour coordonner l'opération.

Concernant l'offre en services, équipements et commerces

La particularité de l'espace de vie et de la commune de Saint-Aigulin notamment est sa complémentarité avec la commune de La Roche Chalais en termes de services, d'équipements et de commerces.

4. Temps d'échange sur les enjeux

La présentation se termine sur un temps d'échange sur les enjeux proposés par le bureau d'étude. La liste préparée par Cittànova est présentée aux élus, et on leur remet un atlas des enjeux sur lequel ils vont pouvoir les hiérarchiser. Il est convenu que les élus concertent leurs conseils et les différents acteurs de leur commune, et nous retournent le document d'ici le 15 avril.